

Syndicat des employé-e-s de techniques professionnelles
et de bureau d'Hydro-Québec



**Chantal Perreault,
Présidente et
Sylvie Robillard,
Secrétaire générale**

**Intégrité, stabilité,
expérience, honnêteté**

Nos réalisations

- **Négociation de la convention collective jusqu'en 2023 (acquis conservés; RRHQ, Avantages sociaux et sécurité d'emploi)**
- **Modification de la réglementation des dépenses tel que promis lors de la dernière campagne électorale**
- **Gestion de la section locale de façon intégrée et honnête**
- **Redressement des finances et Saine gestion de l'argent des membres**
- **Établi de bonnes relations avec les différentes sections locales**

Notre vision

- ⇒ La structure actuelle doit être adaptée à la réalité d'aujourd'hui.
- ⇒ Nous souhaitons la mise en place d'une structure de vice-présidents élus provincielement par groupe d'emploi pour que les membres aient accès à un représentant spécialisé dans leur groupe d'emploi.
- ⇒ Afin de réduire les coûts d'opération et rendre la structure plus efficace, nous souhaitons abolir la notion de congrès et la remplacer par un conseil provincial où **tous les délégués auront droit de parole.**
- ⇒ Les nouvelles technologies doivent devenir un outil d'expression pour les membres. Nous voulons que certains conseils provinciaux puissent se faire sous forme de webdiffusion afin de réduire les coûts et donner plus d'occasions aux délégués de poser des questions aux officiers syndicaux.
- ⇒ Nous voulons instaurer un système de référendums qui se tiendront via le web afin que toutes les décisions importantes qui concernent la section locale soient prises **par les membres directement.**

La nouvelle structure

La structure de notre syndicat a été mise en place lors de sa création en 1966 elle doit donc être adaptée à la réalité d'aujourd'hui.

Nous voulons créer une structure de vice-présidents élus provincielement par famille d'emploi plutôt que par région. Les vice-présidents deviendront ainsi des spécialistes de leur famille d'emploi et seront mieux outillés pour répondre aux questions des membres de façon efficace. Cette structure permettra aux membres **de toutes les régions de poser leur candidature** comme vice-président de leur famille d'emploi.

L'objectif de ce changement est de favoriser le service aux membres avec le moins d'intermédiaires possible entre les officiers et leurs membres. Nous voulons créer une expertise par famille d'emploi afin que les membres soient mieux informés et qu'ils soient à l'aise de communiquer avec leurs représentants syndicaux.

Le virage technologique

Nous voulons mettre la section locale à la page en utilisant les nouvelles technologies pour mieux communiquer avec les membres. Les moyens tels que les référendums électroniques et les webdiffusions sont des moyens économiques et efficaces pour donner la parole aux membres.

Les conseils provinciaux

Nous proposons également de remplacer les congrès coûteux par des conseils provinciaux auxquels tous les délégués syndicaux seront invités. Ceci permettra aux membres d'être mieux représentés dans leur territoire. Ces conseils se tiendront deux fois par année et ces rencontres se feront soit en personne ou via webdiffusion. Les délégués pourront donc poser directement leurs questions aux officiers et aux vice-présidents.

La parole aux membres

Nous croyons que les décisions importantes doivent être prises par les membres plutôt que par le Bureau de Direction. Le rôle du Bureau de Direction doit devenir administratif. Les membres doivent décider de la direction qu'ils veulent faire prendre à leur syndicat. Nous voulons instaurer un système de référendum pour que les membres puissent s'approprier un plus grand pouvoir décisionnel. Nous croyons que la force et la vitalité du SCFP 2000 passe par une plus grande participation des membres aux décisions de la section locale.

Protéger notre section locale

Les principes de base du syndicalisme sont la solidarité et le bien commun. Redonner le pouvoir décisionnel aux membres nous assurera que toutes les décisions importantes seront prises pour le bien de la section locale et donc pour le bien de tous les membres. C'est **tous ensemble** que nous arriverons à protéger nos conditions de travail.

Fières de notre bilan

Le temps a passé très vite depuis les dernières élections et nous sommes fières de tout le travail que nous avons accompli. Nous avons négocié une Convention Collective qui est avantageuse pour nos membres, nous avons redressé les finances de la section locale malgré les difficultés auxquelles nous avons été confrontées. Nous sollicitons un deuxième mandat afin de pouvoir faire vivre cette Convention Collective à laquelle nous avons travaillé si fort et pouvoir mettre en place les changements proposés afin de redonner de la vigueur à notre section locale. **Merci de votre confiance et au plaisir de vous représenter pour un second mandat!**